

Conseil d'école n°3 – Mardi 04 juin 2019 (17h30 – 18h35)

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. LAFFITE, Maire de Querrien,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- M. PRAT, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme BOULIC, Mme HERAUT, Mme HUBERT, Mme HUG, Mme LAISNE, Mme LEREDDE et Mme LE GOFF, représentantes des parents d'élève,
- Mme LANDAIS, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,
- Mme DELESTRE, Mme SCOARNEC, Auxiliaires de Vie Scolaire,
- Mme FABIER, Mme JASSERAND, M. KERHERVE, M. MORGANT, Mme NOISEL et Mme QUEMENER, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- Mme GHOUL, représentante des parents d'élève,

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Bilan du projet « Faites vos jeux »
3. Effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2019-2020
4. Budgets scolaires votés par le conseil municipal
5. Bilan de la commission « projet scolaire » du 04 avril 2019
6. Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée, le compte-rendu du conseil d'école du 07/02/2019 est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan du projet « Faites vos jeux »

L'équipe pédagogique avait indiqué, lors d'un précédent conseil d'école, souhaiter mettre fin au partenariat avec MERVENT pour l'initiation à la langue bretonne des élèves des classes monolingues, et réfléchissait à développer des actions communes entre les deux filières pour constituer des échanges dans la durée.

C'est dans cette perspective que le projet « Faites vos jeux » s'est déroulé à l'école les 23 et 24 mai 2019 pour les élèves des cycles 2 et 3 (CP au CM2).

Les objectifs de ce projet étaient de :

- ✓ faire du lien entre les deux filières et entre les cycles, les CP ont découvert le site annexe,
- ✓ échanger, à travers des jeux, dans une langue étrangère (anglais) ou régionale (breton) et réinvestir du lexique et des structures de phrases apprises en classe.

Des traces écrites de ce projet seront à retrouver prochainement sur le site de l'école ou dans les cahiers.

L'équipe pédagogique souhaite développer ce type d'action les prochaines années pour renforcer le lien entre les deux filières.

Ainsi, cela permettrait de poursuivre une initiation à la langue bretonne pour acquérir du vocabulaire et des structures de phrases basiques pour les élèves monolingues, et de créer des situations d'apprentissage à travers des interactions orales entre élèves. De plus, des chorales et des danses pourraient également être envisagées.

3) Effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2019-2020 (en date du 04/06/2019)

➤ Pour information

120 élèves scolarisés pour l'année 2018/2019

➤ Prévision filière monolingue

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
3	4	10	4	11	9	14	9	8	72

13 CM2 partent au collège

7 départs (1 MS, 2 GS, 1 CE2, 1 CM1, 2 CM2)

6 arrivées (3 TPS, 1 PS, 1 CE2, 1 CM1)

En l'état actuel, une classe de la filière monolingue pourrait fermer à la rentrée prochaine. Les nouvelles inscriptions à venir seront déterminantes pour cette nouvelle année scolaire. Les mouvements d'effectifs (arrivées et départs) sont particulièrement nombreux cette année, du fait de nombreux déménagements et emménagements sur la commune.

➤ Prévision filière bilingue

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
1	4	8	6	2	5	3	3	2	34

3 CM2 partent au collège

3 arrivées (1 TPS, 1 PS, 1 GS)

➤ Proposition de répartition

Les classes seront réparties sur les deux sites en fonction des effectifs, du nombre de classes et des travaux à venir. Dans tous les cas, une classe ne sera pas toute seule sur le site annexe.

Filière monolingue : À ce jour, l'équipe enseignante ne peut pas se prononcer sur les répartitions des classes pour l'année prochaine. Les inscriptions courant juin permettront de stabiliser les effectifs et de réfléchir à une répartition.

<i>Filière bilingue</i>	
TPS-PS-MS-GS-CP	CE1-CE2-CM1-CM2
21	13

Le deuxième poste d'enseignant bilingue, créé suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la filière bilingue, était jusqu'à présent réservé à un professeur stagiaire mais ce ne sera plus le cas dès la rentrée prochaine. Mme NOISEL officiait cette année en tant qu'enseignante à titre provisoire en l'absence de nomination d'un professeur stagiaire sur le poste. L'enseignant qui obtiendra le poste lors du mouvement du personnel en fin d'année scolaire pourrait donc être nommé à titre définitif.

4) Budgets scolaires votés par le conseil municipal

La proposition de budget prévisionnel, suggéré lors du conseil d'école du 07/02/2019, a reçu l'approbation de la mairie. L'équipe enseignante remercie la municipalité.

		Budget 2019
<i>Budget</i> « <i>fonctionnement</i> »	Fournitures scolaires	43 € par élèves
	Pédagogique	400 € par classe
	Direction	200 €
<hr/>		
<i>Budget</i> « <i>investissements</i> »	Aménagement locaux	3 000 €
	Numérique	500 €
	EPS	500 €
<hr/>		
<i>Budget</i> « <i>sorties</i> »	Transport	20€ par élève
	Sorties scolaires	2 350€ (déblocage de 25% des factures)

5) Bilan de la commission « projet scolaire » du 04 avril 2019

A. Présentation du projet définitif (cf. plans en annexes)

D'un point de vue topographique, le point 0 du projet se situe au seuil de la salle de sport.

PHASE 1 : Partie bâtiment historique (Ancien logement du directeur)

- ✓ RDC : Création d'une salle de motricité (pour les maternelles),
Les ouvertures bois simple vitrage seront remplacées par du double vitrage sur tout le bâtiment.
Les travaux de restructuration des sanitaires près de la salle de sieste ne sont pas compris dans l'étude.
Ils seront réalisés en régie interne.
- ✓ Etage : Hall d'entrée, salle de réunions, espace sanitaire, coin cuisine.
- ✓ Création de la chaufferie.

PHASE 2 : Démolition et reconstruction d'une cour pour les primaires / Séparation des 2 cours

- Démolitions : Préau et Ancienne cantine.
- Création de la cour,
- Portail indépendant pour l'entrée des primaires, système d'ouverture et de fermeture électrique, visiophone.

PHASE 3 :

- Démolition de la cour actuelle et création de la rampe accessibilité PMR,
- Cour des maternelles sur 2 niveaux,
- Volée de marches pour un accès direct entre les 2 cours (à droite de la rampe),
- Volée de marches pour rejoindre la cour (à gauche de la rampe),
- Jeu d'éclairage par détection de mouvements,
- Escalier pour rejoindre la salle de réunion en 2 volées de marches,
- Déplacement du caniveau pour une meilleure évacuation des eaux et assainissement des fondations du bâtiment historique par drainage,
- Jeux de cour à prévoir et à définir (Bac à sable ? Structures de jeux ? Peinture sur sol ?...)
- Préau : Création d'un espace rangement (vélos et petit matériel de cour) + Espace sanitaire,
- Cheminement piéton sécurisé le long du mur (côté rue de l'école),
- Création d'une place de parking PMR,
- Espace parking à vélos.

B. Questions et informations diverses :

Voirie : La rue de l'école sera élargie pour une meilleure circulation.

Quel est le coût global du projet ?

290 000€ ont été inscrits au budget 2019, pour un coût global de ± 600 000 € HT, selon une estimation réalisée par Mme FURIC. Le coût sera affiné au terme de la consultation.

Utilisation du préau pour les primaires ?

La salle de sport servira d'espace couvert aux primaires sur les temps de récréation. Les surfaces de cour répondent aux normes et sont conformes à la réglementation en vigueur.

Souhait des enseignants de ne pas utiliser la salle de sport en tant qu'espace couvert sur le temps des récréations, car elle est utilisée comme salle de motricité à d'autres moments.

Dans la configuration actuelle du projet, cette salle aura un usage mixte.

Raisons des cours maternelle et primaire séparées ?

- La différence d'âge des enfants et les jeux « à risque » pour les plus petits,
- Les temps de récréation sont plus importants pour les maternelles. Les espaces distincts facilitent la surveillance des enfants.
- Dans la réalité, il est possible d'envisager des temps de récréation communs aux 2 sections.

Déplacement de la chaudière :

Création d'un bâtiment spécifique (accès par l'extérieur, route de Quimperlé pour toutes les interventions).

Pourquoi ce choix de combustible ?

En amont du projet, la municipalité a fait réaliser une étude afin de définir le mode de chauffage le plus adapté (efficacité, coût et impact sur l'environnement). Plusieurs éventualités ont été étudiées (par exemple, un réseau de chaleur avec copeaux déchiquetés et mutualisation du mode de chauffage pour plusieurs bâtiments...)

Cette solution n'a pas été retenue compte tenu de leur volume trop faible et leur situation géographique (trop éloignés les uns des autres), ce qui engendrerait trop de déperdition de chaleur dans le réseau et un coût plus élevé.

La décision de conserver la chaudière récente existante a donc été retenue, tout en gardant la possibilité d'adapter une nouvelle source de chaleur dans l'avenir, plus économique et plus écologique.

Aujourd'hui, où en sommes-nous du projet ?

- Les plans sont définitifs, le permis de construire a été accepté.
- Mme FURIC doit soumettre le dossier à l'APAVE (maîtrise des risques).
- Après validation par l'APAVE, dépôt du dossier de consultations (appel d'offre).
- Ouverture des plis.
- Réponse aux entreprises.

Après quoi, les travaux pourraient commencer en septembre 2019.

Quelle sera l'organisation pendant les travaux ? Quelle durée peut-on estimer ?

Il faut compter au moins une année de travaux.

Phase 1 : (Ancien logement du directeur) L'accès au chantier par les entreprises se fera côté rue de Quimperlé, afin d'éviter d'encombrer la cour. Une emprise de chantier sera installée le long du bâtiment pour sécuriser les travaux.

(± 2 trimestres de travaux)

Phase 2 : (Démolition préau et ancienne cantine / reconstruction de la cour des primaires)

→ Sécurisation de l'espace cour et accès aux classes par la salle de sport

(± 1 trimestre de travaux)

Phase 3 : (Espace central)

→ Terrassements

→ Mises à niveau du sol

→ Création de la liaison douce

→ Espaces verts

→ Sanitaires

→ Préau

(± 2 trimestres de travaux)

Souhait des enseignants que la classe de maternelle de Mme QUEMENER soit occupée pendant toute la durée des travaux, contrairement aux préconisations de Mme FURIC, compte tenu des risques et des nuisances sonores engendrées par les travaux.

La mise en œuvre du chantier et l'accueil des enfants dans les bâtiments seront soumis à l'organisme de contrôle et de maîtrise des risques (APAVE) qui sera le seul décideur.

Aire de stationnement « Dépose-minute » ?

Selon les possibilités. Elle reste à étudier.

Comment sont retenues les entreprises ?

Elles répondent à l'appel d'offre consultable sur la plateforme Mégalis. La moitié des critères relèvent du montant du devis proposé et l'autre moitié sur des critères techniques.

Que va devenir l'école annexe ?

Rien n'est encore défini, plusieurs idées émergent, mais le devenir de ces bâtiments n'est pas encore fixé.

Résumé du compte-rendu établi par Mme LE GOFF (représentante des parents d'élèves)

Suite à ce comité de suivi, le contrôleur de l'APAVE a pris rendez-vous avec le directeur de l'école le 07 mai 2019 pour prendre connaissance des lieux. Il a ensuite rencontré la maîtrise d'ouvrage (M. Cado, adjoint aux travaux de la commune) et la maîtrise d'œuvre (Mme FURIC, architecte) le 20 mai 2019 afin d'obtenir les éléments et contraintes techniques du dossier.

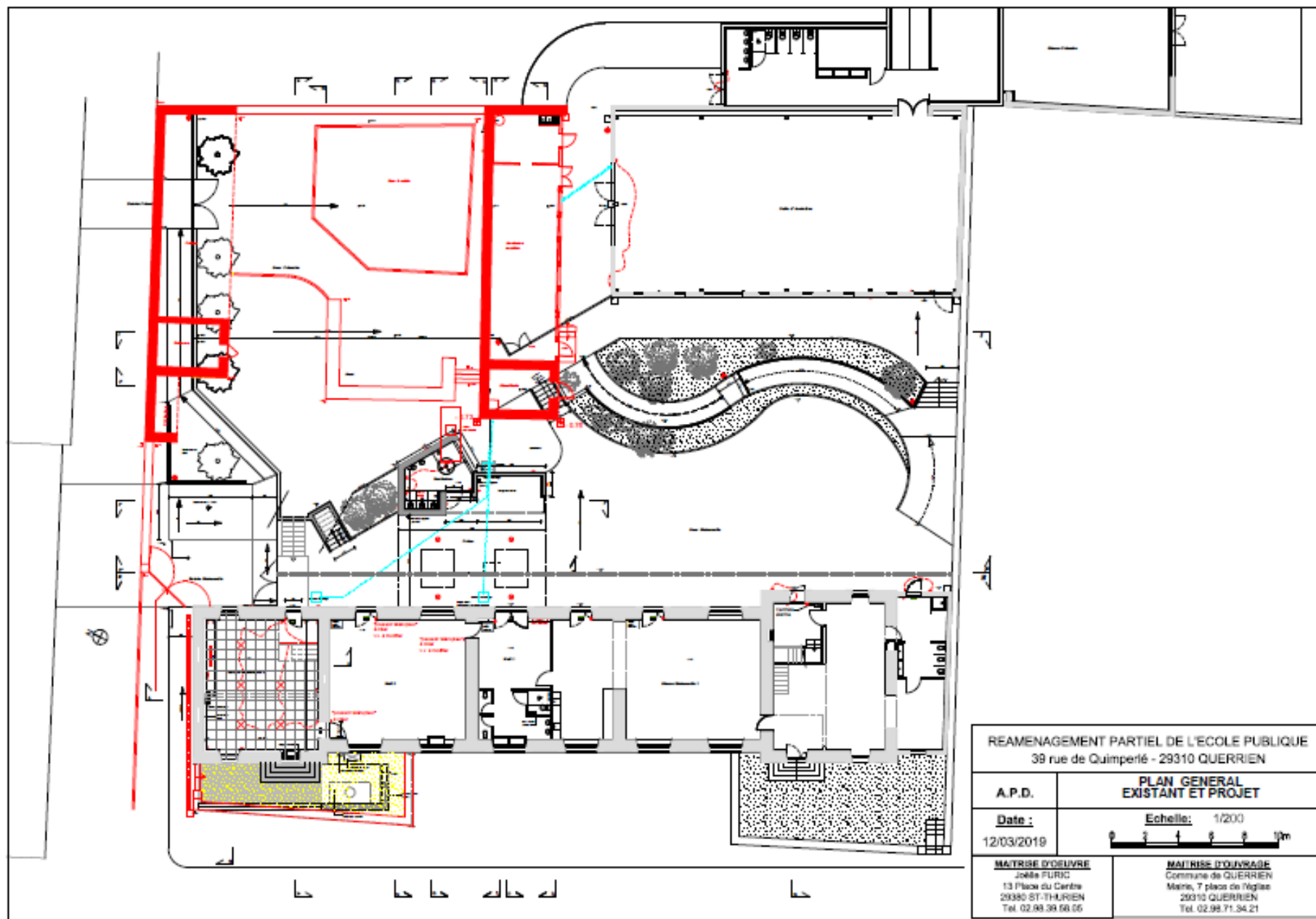
Il en ressort la conclusion suivante : « *Il n'est pas envisageable pour la sérénité du chantier, la sécurité des enfants, des parents d'élèves et des enseignants que le bâtiment nord soit occupé pendant toute la durée du chantier.* »

Cela implique que le bâtiment du bas, occupé par la classe de PS-MS, devra déménager pendant les travaux. La salle des maîtres sera également à libérer. L'équipe enseignante se questionne sur les possibilités de répartir les six classes dans les différents espaces existants.

Concernant les travaux de l'école, les parents sont invités à transmettre leur(s) question(s) et/ou leur(s) remarques **avant le jeudi 13 juin** à l'adresse suivante pub.querrien.ecole@wanadoo.fr (elles seront transmises au Comité de suivi de manière anonyme).

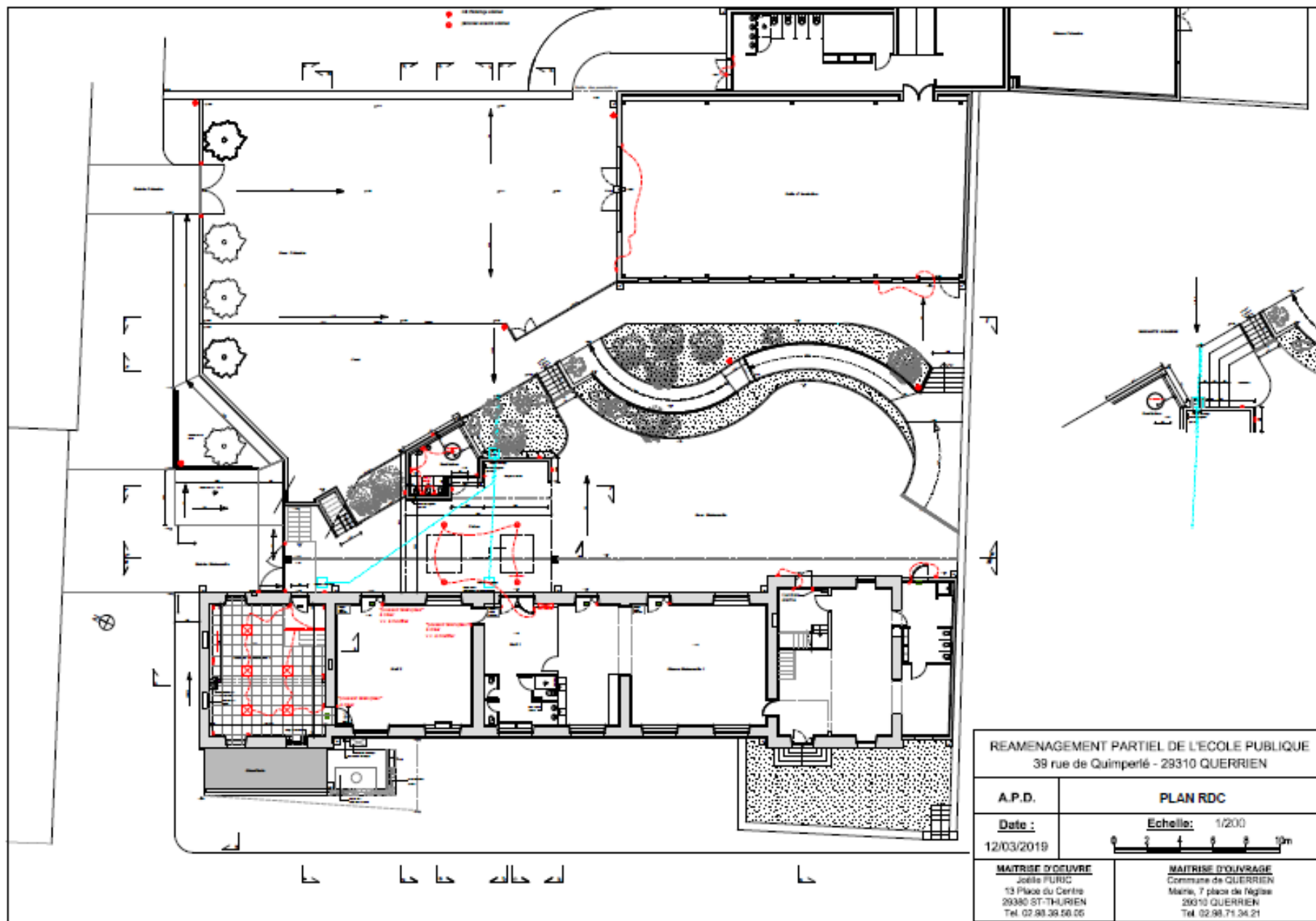
Le prochain comité de suivi des travaux est prévu le **jeudi 13 juin à 17h30**.

Annexe : Plan du projet de travaux (superposition existant et projet)



Les éléments en **rouges** correspondent aux parties concernées par les phases de travaux

Annexe : Plan du projet définitif



6) **Questions diverses**

Aucune question n'a été transmise. Une réflexion des représentants de parents d'élèves est en cours pour permettre aux familles de s'investir davantage dans la vie de l'école.

Le Président du conseil d'école lève la séance à 18h35

Le secrétaire de séance

M. HERAUT Gaëlle



Le président de séance

M. LE MOING Vincent

Signature :

